

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LGAF 3E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: SKF MAINTENANCE PRODUCTS
 Adresse: P.O. Box 2350
 Code postal: 3430 DT
 Ville: Nieuwegein
 Pays: PAYS-BAS
 E-mail: sebastien.david@skf.com
 Téléphone: +31 306307200
 Page de garde: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Information supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS	Numéros CE	No d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Calcium (hydroxyde de)	1305-62-0	215-137-3		32,0 -< 44,0%		Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335
Polybutene	9003-29-6	500-004-7		8,0 -< 12,0%	4	Asp. Tox. 1;H304

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0		6,0 -< 8,0%	4	Asp. Tox. 1;H304
Paraffine (cire de), fumée	8002-74-2	232-315-6		1,1 -< 2,1%		

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H..

4 = H304 n'est pas applicable du fait de la haute viscosité du produit.

Commentaires sur les ingrédients:

Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Oxydes de phosphore/ #Not translated# Formaldéhyde.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhalier les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Ne pas stocker avec: Oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m3	fibre/cm3	Remarques	Observations
Calcium (hydroxyde de)	VLEP-8h		5			
Paraffine (cire de), fumée	VLEP-8h		2			

VLEP-8h = Valeurs Limites sur 8 heures

Méthodes de mesure: Le respect des limites d'exposition professionnelle peut être vérifié à l'aide de mesures d'hygiène professionnelle.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2019-

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

1487 du 27 décembre 2019).

PNEC

Calcium (hydroxyde de), cas-no 1305-62-0				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC aqua (eau douce)	0,49 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	0,32 mg/l			
PNEC aqua (rejets intermittents)	0,49 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	3 mg/l			
PNEC soil (sol)	1080 mg/kg			
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités, cas-no 64742-52-5				
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
PNEC oral (aliments)	9,33 mg/kg food			

DNEL - travailleurs

Calcium (hydroxyde de), cas-no 1305-62-0					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	4 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	1 mg/m ³				

DNEL - ensemble de la population

Calcium (hydroxyde de), cas-no 1305-62-0					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets locaux)	4 mg/m ³				
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	1 mg/m ³				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs: Type de matériau: Nitrile/ Néoprène. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Aucune donnée
Solubilité	Aucune donnée
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Point d'inflammation	160 °C	(vase clos)
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative	1,1	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Seuil olfactif	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Autres informations:

Aucune.

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Oxydes de phosphore/ #Not translated# Formaldéhyde.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

LGAF 3E

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		> 5000mg/kg			

Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

LGAF 3E

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		> 2000mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

Polybutene, cas-no 9003-29-6

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LC50 (vapeurs)	4 h	4,82 mg/l			

distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités, cas-no 64742-52-5

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	--------------	--------------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

Rat	LC50 (poussières/ brouillard)	4 h	> 5,33mg/l		OECD 403	
-----	-------------------------------------	-----	------------	--	----------	--

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs. Selon les tests réalisés, le produit doit être classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Peut provoquer une irritation de l'oeil. Selon les tests réalisés, le produit doit être classé.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Calcium (hydroxyde de), cas-no 1305-62-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	49,1 mg/l		OECD 202	
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hCE50	184,57 mg/l		OECD 201	
Crustacés	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		14dNOEC	32 mg/l			
Bactérie	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		3hEC50	300,4 mg/l		OECD 209	
Poisson	Gasterosteus aculeatus		96hCL50	457 mg/l			

Polybutene, cas-no 9003-29-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		96hCL50	> 1000mg/l			

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

Crustacés	Daphnia magna		48hCE50	> 1000mg/l		OECD 202	
-----------	---------------	--	---------	------------	--	----------	--

distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités, cas-no 64742-52-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson	Pimephales promelas		96hLL50	> 100mg/l		OECD 203	
Crustacés	Daphnia magna		48hEL50	> 10000mg/l			
Algues	Pseudokirchneriella subcapitata		72hEL50	> 100mg/l		OECD 201	
Bactérie	Aucun nom d'espèce n'est indiqué		10mNOEC	≥ 1,93mg/l			
Crustacés	Daphnia magna		21dNOEL	10 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Polybutene, cas-no 9003-29-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		93,9 %		OECD 310	

distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités, cas-no 64742-52-5

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		31 %		OECD 301 F	

Paraffine (cire de), fumée, cas-no 8002-74-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		28 d		80 %		OECD 301 B	

Le produit contient au moins une substance facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Polybutene, cas-no 9003-29-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Pow	2,89			

Paraffine (cire de), fumée, cas-no 8002-74-2

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
			Log Pow	> 6		calculé	

Le produit contient au moins une substance qui possède un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Polybutene, cas-no 9003-29-6

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
-----------	---------	--------------------	--------------	--------	------------	-----------------	--------

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

			Log Koc	43,79		#Not translated#	
--	--	--	---------	-------	--	------------------	--

Le produit contient au moins une substance ayant une forte mobilité dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU: Ne s'applique pas.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Tableau maladie professionnelle n°36.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
	distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités

SECTION 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
---------	------------------	-------------	---------------

Fiche de données de sécurité

LGAF 3E

Remplace la date: 18/01/2019

Date de révision: 03/06/2020

Version: 2.1.0

2.1.0	03/06/2020	Bureau Veritas HSE/ SRU	2, 8, 12, 16
-------	------------	-------------------------	--------------

Abréviations:

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation:

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification:

Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai.

Liste des déclarations H pertinentes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Langue du document:

FR